

Guide pratique « Biodiversité & tourisme : des opportunités pour les entreprises et les destinations ? »

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Août 2011

BUDGET

Néant

PARTENAIRES

DGE (Direction Générale des Entreprises du Ministère français de l'Économie et des Finances), Ministères en charge du tourisme et de l'environnement, Huttopia, Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air, Réseau des Grands Sites de France, Conseil national des villes et villages fleuris, UICN, Atout France, État, Communauté veille info tourisme

SITE INTERNET DE L'ACTION

www.francoistourismeconsultants.com/publications

DOMAINE D'ACTION

Sensibilisation, éducation

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Tourisme

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

France entière

PILOTE

François-Tourisme-Consultants (FTC)

10, rue Jean Moulin

24750 TRÉLISSAC

05 53 54 49 00

contact@francoistourismeconsultants.com

www.francoistourismeconsultants.com

Guillaume BÉREAU

**Consultant « Tourisme - Qualité
- Développement Durable -
Biodiversité »**

06 19 05 22 93

g.bereau@francoistourismeconsultants.com

francoistourismeconsultants.com

Philippe FRANCOIS

Directeur - Président de François-Tourisme-Consultants

05 53 54 49 00

contact@francoistourismeconsultants.com

Dans le cadre de « l'Année internationale de la biodiversité » en 2010, le Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, en charge du tourisme, a décidé de rédiger un ouvrage sur la thématique du tourisme et des opportunités que la biodiversité peut présenter pour ce domaine. Le cabinet François-Tourisme-Consultants, spécialisé en conseils, études, formations et accompagnements pour les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs, a été sélectionné et a formé un groupe de travail réunissant plusieurs experts pour réaliser ce travail.

L'objectif du guide pratique « Biodiversité & Tourisme : des opportunités pour les entreprises et les territoires ? » est de renforcer la compétitivité du secteur touristique par une meilleure prise en compte de la biodiversité. Le manuel propose trois chapitres complémentaires :

- Un point sur les enjeux et le contexte, pour rappeler les liens étroits entre tourisme et biodiversité ainsi que l'intérêt de s'investir dans ce nouveau champ d'actions,
- Un questionnaire pour permettre à chacun d'évaluer sa position face à la biodiversité,
- Des fiches expériences présentant des situations concrètes pour inciter et faciliter la mise en œuvre de bonnes pratiques et d'initiatives de préservation de la biodiversité.

Destiné à l'ensemble des acteurs du tourisme (publics et privés), cet outil vise en particulier les dirigeants et les responsables, mais aussi tous les collaborateurs. Chaque structure peut facilement s'impliquer en faveur de la biodiversité à l'aide de ce guide pratique.





RÉSULTATS OBTENUS

Lecture facile et informations opérationnelles, qui permettent à chaque structure touristique d'agir à son niveau, en faveur de la biodiversité. La diffusion du guide se fait uniquement par internet, via différentes

sites, notamment ceux du Ministère en charge du Tourisme et ceux de François-Tourisme-Consultants.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Certains éléments de contexte ont évolué depuis 2011 (réglementation, labels, etc.). Toutefois, les liens entre tourisme et biodiversité restent identiques, tandis que les fiches proposant des solutions concrètes sont toujours d'actualité.

SOLUTIONS APPORTÉES

Actuellement, une seule version du guide pratique existe (2011).

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Une déclinaison régionale et/ou d'outre-mer pourrait s'avérer intéressante.

Une diversification des supports serait judicieuse pour accroître les chances de toucher un public professionnel.

TÉMOIGNAGE

Afin de poursuivre la sensibilisation des acteurs du tourisme sur les questions liées à la biodiversité, et sur les actions pertinentes possibles, il importe de s'appuyer au plus près des réalités de chaque métier et de chaque territoire. La mise en place d'un comité de rédaction ou de lecture associant les spécialistes de la biodiversité et les professionnels du tourisme est cruciale pour garantir la pertinence du guide, mais aussi pour amorcer un dialogue gagnant-gagnant entre ces deux domaines qui – bien souvent – n'ont pas l'occasion de mener de projets communs.